



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

---

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #337-2016 POUR PRÉCISER LES MODALITÉS APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET D'AUTORISER LES RÉSIDENCES DE TOURISME ET PRINCIPALE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

---

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

---

Lors de la séance tenue le 3 avril 2023 à 20h00, le conseil a adopté le projet de règlement #398-2023 et intitulé règlement modifiant le règlement de zonage #337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thècle.

---

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 24 avril 2023, à 19h00 au lieu 301 rue St-Jacques à la Salle Aubin. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement qui a pour but de viser à bonifier la terminologie du règlement de zonage de manière à y intégrer les définitions des termes associés aux différents types d'établissement d'hébergement touristique.

Il a également pour but d'intégrer des dispositions particulières concernant certaines catégories d'établissements d'hébergement touristique et déterminer les zones dans lesquelles cet usage est permis sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thècle. Au cours de cette assemblée, M. le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville au 301 rue Saint-Jacques du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 ainsi que 13h00 à 16h30 sauf les jours fériés.
3. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet concerne l'ensemble du territoire de la municipalité : soit qu'une disposition s'applique à l'ensemble du territoire, soit que le projet contient plusieurs dispositions dont le cumul a pour effet de toucher l'ensemble du territoire.

DONNÉ À Sainte-Thècle, ce 11<sup>ième</sup> jour d'avril de l'an deux mille vingt-trois (2023)

Valérie Fiset, CPA

Directrice générale et greffière-trésorière

---